Achat - Guide de l'utilisateur - Paiements échelonnés fournisseur

© Copyright 2017 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci- joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (“Objectif”).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations sur la publication

Code du document	procsspug (U9819)
Release	10.5 (10.5)
Publié le	20 décembre 2017

Table des matières

A propos de ce document

Chapitre 1 Introduction....9

Chapitre 2 Configuration....11

Données de base....11

Chapitre 3 Procédure....13

Procédure....13

Chapitre 4 Rattachements....15

Rattachement des lignes de paiement échelonné....15

Chapitre 5 Mises à jour....17

Met à jour les lignes de paiement échelonné pour une ligne de commande fournisseur....17

Chapitre 6 Corrections....19

Correction des lignes de paiement échelonné....19

Chapitre 7 Affichages....21

Présentation des paiements échelonnés et console de lancement....21

Annexe A Glossaire....23

Index

A propos de ce document

Ce document décrit le processus de configuration et d'utilisation des paiements échelonnés fournisseur pour les appels d'offre et les commandes fournisseur.

Prérequis

Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance approfondie des logiciels Infor LN pour lire ce document, mais une maîtrise des processus liés à Achat et une connaissance générale de la fonctionnalité Infor LN vous aideront à comprendre ce guide.

Sommaire du document

Ce tableau présente les chapitres de ce guide :

Numéro de chapitre	Titre du chapitre	Contenu
Chapitre 1	Introduction	Introduction aux paiements échelonnés fournisseur
Chapitre 2	Configuration	Données de base pour les paiements échelonnés fournisseur
Chapitre 3	Procédure	Etapes de la procédure de paiements échelonnés fournisseur
Chapitre 4	Rattachements	Rattachement de projet de paiements échelonnés fournisseur
Chapitre 5	Mises à jour	Mise à jour vers les paiements échelonnés fournisseur
Chapitre 6	Corrections	Correction des paiements échelonnés fournisseur
Chapitre 7	Affichages	Vue générale et console de lancement des paiements échelonnés

Références

Utiliser ce guide à titre de référence principale pour les paiements échelonnés fournisseur. Utiliser les éditions en cours de ces références rattachées pour rechercher des informations qui ne sont pas présentées dans ce guide :

- ***Guide de l'utilisateur - Appels d'offres U9821 FR***
  Ce guide permet de comprendre la procédure d'appel d'offres.
- ***Guide de l'utilisateur - Commandes fournisseurs U9824 FR***
  Ce guide permet de comprendre la procédure de commande fournisseur.
- ***Guide de l'utilisateur - Rattachement de projet U9777 FR***
  Ce guide permet de comprendre la fonctionnalité de rattachement de projets.

Comment lire ce document

Ce document a été assemblé à partir des rubriques de l'aide en ligne. Les références aux autres sections sont donc présentées tel qu'indiqué dans l'exemple suivant :

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'*Introduction*. Pour trouver la section référencée, reportez-vous à la table des matières ou utilisez l'index à la fin du document.

Les termes soulignés correspondent à un lien vers une définition du glossaire. Si vous consultez ce document en ligne, le fait de cliquer sur un terme souligné vous renvoie à la définition du glossaire qui se trouve à la fin.

Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email documentation@infor.com .

Référencez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

Contacter Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à www.infor.com/inforxtreme .

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter documentation@infor.com pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

Chapitre 1
Introduction

1

Les paiements échelonnés permettent aux clients de régler les fournisseurs avant ou après la réception réelle des marchandises commandées pour une commande fournisseur. Les paiements sont répartis dans le temps et les montants doivent être réglés au fournisseur à des dates spécifiques. Le flux de facturation d'un article de commande fournisseur est distinct du flux des marchandises.

Les paiements échelonnés fournisseur sont utiles pour les articles ayant des caractéristiques telles que :long délai, valeur élevée, ingénierie importante et prix fixe. Les paiements échelonnés peuvent inclure les dates et événements pour lesquels le fournisseur doit effectuer des tâches spécifiques avant la réception de toute marchandise, par exemple fournir des documents de conception ou des résultats de tests.

Exemple

Ligne de paiement échelonné	Description	Date d'exigibilité	Montant
1	Livraison de la conception finale	1er janvier	300 000
2	Livrer les résultats de tests définitifs	31 juillet	400 000
3	Réception et contrôle	31 décembre	300 000

Remarque

Vous ne pouvez pas utiliser les paiements échelonnés fournisseur en combinaison avec ce qui suit :

- Programmes d’achat
- Ordres de retour fournisseur
- Réapprovisionnement du stock et ordres de règlement des consommations de stock de consignation

- Lignes de commande fournisseur auto-facturées
- Lignes de coûts supplémentaires
- Matières fournies par le client
- Contrôle budgétaire
- Le prix et la remise changent après la réception

Chapitre 2
Configuration

2

Données de base

Pour pouvoir utiliser les **Paiements échelonnés fournisseur**, cochez la case correspondante dans la session de détails Composants logiciel implémentés (tccom0500m000).

Vous pouvez éventuellement spécifier les données de base suivantes qui sont utilisées pour les valeurs par défaut :

1. Dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000), cochez la case **Facturer par paiements échelonnés** pour l'article.
2. Spécifiez les programmes de paiements échelonnés fournisseur dans la session Programmes de paiements échelonnés (tcmcs2640m000) qui peuvent être utilisés pour copier facilement un ensemble de lignes de paiement échelonné à des réponses dans des appels d'offres et des lignes de commande fournisseur.
3. Dans la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000), cochez la case **Facturer par paiements échelonnés** pour la combinaison article - tiers acheteur.
4. Si des lignes de paiement échelonné doivent être automatiquement générées lorsque vous sauvegardez un enregistrement dans la session Réponses à appel d'offres (tdpur1506m000) ou dans la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000) pour la combinaison article/tiers vendeur, spécifiez un programme de paiements échelonnés par défaut dans le champ **Echéancier de paiement échelonné** de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).

Chapitre 3
Procédure

3

Procédure

Etape 1: Création de lignes de paiement échelonné

Si la case **Facturer par paiements échelonnés** de la session Réponses à appel d'offres (tdpur1506m000) ou de la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000) est cochée, la sélection de l'option **Paiements échelonnés fournisseur** dans le menu approprié vous permet de spécifier des lignes de paiement échelonné pour la réponse à l'appel d'offres ou la ligne de commande fournisseur dans la session Paiements échelonnés fournisseur (tdpur5120m000). Les lignes de paiement échelonné peuvent être créées manuellement ou elles peuvent être copiées à partir d'un programme de paiements échelonnés.

La réponse à l'appel d'offres ne peut recevoir le statut **Accepté**, ou la ligne de commande fournisseur ne peut recevoir le statut **Approuvé**, que si le montant total des lignes de paiement échelonné est égal au montant net de la ligne de commande sur la ligne de réponse à l'appel d'offres ou de commande fournisseur. Si le montant net d'une ligne de commande est modifié sur la ligne de réponse à l'appel d'offres ou de commande fournisseur et que les lignes de paiement échelonné liées incluent un **Pourcentage**, les montants de la ligne de paiement échelonné sont automatiquement mis à jour en fonction des pourcentages et du nouveau montant. Si aucun pourcentage, mais seulement des montants, sont indiqués sur les lignes de paiement échelonné, vous devez manuellement mettre à jour les montants des lignes de paiement échelonné.

Lorsqu'une réponse à l'appel d'offres est convertie en une commande fournisseur dans la session Conversion d'appels d'offres (tdpur1202m000), les paiements échelonnés fournisseur issus de la réponse à l'appel d'offres sont copiés sur la ligne de commande fournisseur. Si la case **Répartir la quantité parmi les tiers vendeurs** est cochée durant la conversion, le montant net de ligne de commande figurant sur la ligne de réponse d'appel d'offres peut différer de celui figurant sur la ligne de commande fournisseur. Si les lignes de paiement échelonné de la réponse à l'appel d'offres incluent des pourcentages, les montants sont recalculés d'après les pourcentages de la ligne de commande fournisseur. Si aucun pourcentage n'est spécifié sur les lignes de paiement échelonné pour la réponse à l'appel d'offres, vous devez manuellement mettre à jour les montants de la ligne de paiement échelonné pour la ligne de commande fournisseur générée.

Le statut des lignes de paiement échelonné créées pour les réponses à des appels d'offres est **Sans objet** Pour les lignes de commande fournisseur, les lignes de paiement échelonné créées ont le statut

Planifié. Sur cette page, les lignes de paiement échelonné et les objets parents peuvent toujours être mis à jour, annulés ou supprimés.

Etape 2: Lancement de lignes de paiement échelonné

Pour régler des lignes de paiement échelonné, ces lignes doivent être transférées vers Comptabilité fournisseurs dans la session Lignes de paiement échelonné à lancer (tdpur5520m100). Le statut des lignes de paiement échelonné est **Lancé**.

Les paiements échelonnés peuvent être transférés avant ou après la réception des marchandises. Il n'y a aucun lien entre la réception et le transfert des paiements échelonnés.

Tant qu'une ligne de paiement échelonné **Lancé** n'est pas mise en correspondance ou approuvée dans Comptabilité fournisseurs, le transfert de la ligne de paiement échelonné ne peut être interrompu.

Etape 3: Facturer des lignes de paiement échelonné

Après le transfert, les lignes de paiement échelonné peuvent être mises en correspondance et approuvées dans la session Saisie de facture fournisseur (tfacp2600m000). Une fois la facture approuvée pour une ligne de paiement échelonné, cette ligne prend le statut **Facturé** et le **Montant de la facture** est spécifié.

Lorsque la facture est mise en correspondance et qu'elle est approuvée, la ligne de paiement échelonné est mise à jour à partir de Comptabilité fournisseurs.

Vous pouvez afficher la facture mise en correspondance dans la session Factures rapprochées par paiement échelonné (tfacp2543m300).

Etape 4: Traitement des lignes de paiement échelonné

Lorsqu'une ligne de commande fournisseur est traitée dans la session Traitement cdes fournisseurs livrées (tdpur4223m000), les lignes de paiement échelonné rattachées et facturées prennent le statut **Traité**.

Les enregistrements historiques sont écrits pour la session Hist. paiement échelonné fournisseur (tdpur5570m000) pour les lignes de paiement échelonné traitées.

Etape 5: Suppression de lignes de paiement échelonné

Lorsqu'une ligne de commande fournisseur et tous ses détails, le reliquat et les lignes de paiement échelonné sont traités, les lignes peuvent être supprimées dans la session Archivage et suppression des commandes fournisseurs (tdpur4224m000).

Lorsque vous supprimez une réponse à un appel d'offres dans la session Suppression des appels d'offres (tdpur1205m000), les lignes de paiement échelonné liées sont également supprimées.

Remarque

Pour les lignes de commande fournisseur, une écriture des transactions financières est passée, puis contrepassée par ligne de paiement échelonné.

Chapitre 4
Rattachements

4

Rattachement des lignes de paiement échelonné

Si un article qui doit être facturé par paiements échelonnés exige un rattachement, une répartition de rattachement est liée à la session **Ligne de paiement échelonné** dans la session Répartition de rattachement d'achat (tdpur5100m000) lorsque la ligne de paiement échelonné est approuvée. Pour une ligne de commande fournisseur et une ligne de paiement échelonné données, le **Montant** de la ligne de paiement échelonné est réparti entre les lignes de répartition pour des combinaisons de projet/budget, élément de projet et/ou activité de projet. L'information du rattachement dans la session Répartition de rattachement d'achat (tdpur5100m000) inclut le numéro de ligne pour le rattachement dans la répartition, le rattachement (projet, élément, activité) et le montant du paiement échelonné par rattachement.

Chapitre 5
Mises à jour

5

Met à jour les lignes de paiement échelonné pour une ligne de commande fournisseur

Si une ligne de commande fournisseur est approuvée et que vous modifiez la **Description**, le **Montant** ou la **Date d'exigibilité** des paiements échelonnés fournisseur :

1. Le **Statut** de la commande fournisseur a été modifié en **Modifié**. Toutefois, si la commande fournisseur est trop loin dans la procédure de réception, le statut de la commande fournisseur reste inchangé.
2. Le statut de l'activité Impression des commandes fournisseurs (tdpur4401m000) devient **Modifié** dans la session Statut de la ligne de commande fournisseur (tdpur4534m000), ce qui indique que la commande fournisseur a été modifiée et peut être réimprimée. En cliquant sur **Statut de la ligne de commande fournisseur** dans le menu de la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000), vous pouvez initier la session Statut de la ligne de commande fournisseur (tdpur4534m000).

Remarque

Vous devez d'abord approuver une commande fournisseur **Modifié** avant de pouvoir réimprimer la commande fournisseur dans la session Impression des commandes fournisseurs (tdpur4401m000).

Chapitre 6
Corrections

6

Correction des lignes de paiement échelonné

Pour créditer un montant facturé, vous pouvez ajouter une ligne de paiement échelonné ayant un montant négatif dans la session Paiements échelonnés fournisseur (tdpur5120m000). Si une ligne de paiement échelonné de correction est spécifiée, il n'est plus requis que le montant total des lignes de paiement échelonné soit égal au montant net de la ligne de commande. Les lignes de paiement échelonné de correction doivent également être transférées, facturées et traitées.

La correction des lignes de paiement échelonné peut être spécifiée dans les cas suivants :

- Un reçu est effectué pour la ligne de commande et une annulation d'approbation n'est plus possible.
- Le **Annulation en cours** est sélectionné pour la ligne de commande fournisseur dans la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000).

Chapitre 7
Affichages

7

Présentation des paiements échelonnés et console de lancement

Vous pouvez utiliser la session Paiements échelonnés fournisseur - Généralités (tdpur5520m000) pour obtenir une présentation des paiements échelonnés fournisseur.

La session Console de lancement de paiement échelonné fournisseur (tdpur5520m200) permet d'afficher, des lignes de paiement échelonné fournisseur et d'agir sur ces dernières pour des lignes de commande fournisseur.

Annexe A
Glossaire

A

contrôle budgétaire

Contrôle budgétaire est un système informatique intégré qui suit et contrôle les transactions commerciales relatives au budget. La santé financière est surveillée en permanence grâce à la collecte de la source et de l'utilisation des budgets au fur et à mesure de leur affectation et de leur réalisation.

facturation automatique

Création, rapprochement et approbation périodiques des factures sur la base des réceptions ou des consommations de marchandises selon un accord entre tiers. Le tiers acheteur règle les marchandises sans devoir attendre une facture du tiers vendeur.

ligne de coûts supplémentaires

Comprend un article de coût qui peut être lié en tant que coûts supplémentaires à une commande ou à une expédition. Les frais administratifs ajoutés aux coûts de la commande si le montant de la commande est inférieur à une valeur donnée ou les frais de transport ajoutés à la commande si le poids total des marchandises vendues/achetées dépasse une valeur donnée, illustrent parfaitement l'utilisation qui est faite des lignes de coûts supplémentaires.

matières fournies par le client

Article fourni par le client qui est utilisé en tant que matière dans la fabrication d'un article fini, pour ce même client.

menu approprié

Les commandes sont réparties dans les menus **Vues**, **Références** et **Actions** ou affichées sous la forme de boutons. Dans les versions précédentes d'Infor LN et Web UI, ces commandes sont accessibles depuis le menu *Spécifique*.

montant net de la ligne de commande

Montant net de la ligne de commande exprimé en devise de transaction. Ce montant est calculé selon la formule suivante :

```
Montant = (Quantité * Prix) - Remise de ligne de commande
```

paiements échelonnés fournisseur

Paiements répartis faits par les clients aux fournisseurs sur une période donnée. Les paiements échelonnés permettent aux clients de régler un article avant ou après l'avoir reçu. Le flux de facturation d'un article est distinct du flux des marchandises.

Abréviation : SSP

programme de paiements échelonnés fournisseur

Programme défini avec des paiements échelonnés fournisseur par défaut, qui est utilisé pour produire des lignes de règlements échelonnés sur des lignes de commandes clients ou des réponses à un appel d'offres.

Après avoir spécifié le numéro de programme souhaité, spécifiez les valeurs par défaut pour plusieurs lignes de règlement échelonné. L'horizon figé entre la date de la commande et la date de la facture, ainsi que le pourcentage du montant net total, sont spécifiés sur la ligne de règlement échelonné.

rattachement

Combinaison d'un projet/budget, d'un élément et/ou d'une activité, qui est utilisée pour identifier des coûts, une demande et un approvisionnement pour un projet.

SSP

Voir : *paiements échelonnés fournisseur (p. 24)*

Index

contrôle budgétaire, 23
facturation automatique, 23
ligne de coûts supplémentaires, 23
matières fournies par le client, 23
menu approprié, 23
montant net de la ligne de commande, 23
paiements échelonnés fournisseur, 24
programme de paiements échelonnés fournisseur, 24
rattachement, 24
SSP, 24